



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC

La crise sanitaire que nous vivons n'a pas affecté significativement les ventes de terrains et les mises en chantier dans le parc industriel François-Leclerc. Exception faite d'une courte accalmie de mars à juillet, les affaires ont repris de plus belle et le domaine se porte bien. Si les ventes de terrains vont bon train, c'est surtout en ce qui a trait aux mises en chantier que l'on constate une vigueur exceptionnelle. En 2020, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a émis ou va émettre à très court terme des permis de construction, rénovations ou agrandissement dans le secteur industriel pour des travaux totalisant une valeur de près de 30 M\$, tous à être complétés d'ici le début de 2021. Seulement dans le parc industriel nord, pas moins de sept chantiers sont actuellement actifs ou sur le point de démarrer.

Ce sont là de bonnes nouvelles économiques qui contrastent avec la grisaille ambiante des derniers mois et qui témoignent de la vitalité des gens d'affaires du secteur industriel. Saint-Augustin-de-Desmaures est une destination prisée par le secteur industriel et c'est toute la communauté qui en bénéficie.

COVID-19

Après un relatif répit pendant la période estivale, nous sommes à nouveau aux prises avec le virus de la COVID-19. La direction de la Santé publique et les autorités gouvernementales ont les choses en mains. La Ville va s'assurer d'adapter ses activités au fur et à mesure que les consignes et règles seront émises. Considérant que ces dernières sont susceptibles de changer souvent, il importe de vous renseigner régulièrement en consultant notre site Web au VSAD.ca.

Cela dit, les consignes sanitaires de base, simples et claires, demeurent. Se laver fréquemment les mains, porter le masque là où prescrit, limiter les déplacements (dans la mesure où vous n'êtes pas confiné évidemment, auquel cas aucun déplacement n'est acceptable) et respecter les mesures de distanciation physique. La vitesse à laquelle nous retomberons sur nos pieds comme société dépend en grande partie de notre discipline collective. C'est long et pénible, voire décourageant à certains égards, mais jamais autant que si nous manquons collectivement de rigueur et de persévérance.

On va finir par s'en sortir. Dans l'intervalle, il importe que nous prenions soin les uns des autres.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES CITOYENNES

- Rendez-vous sur notre site Internet, section Services en ligne, puis Alertes citoyennes;
- Connectez-vous ou créez votre compte;
- Cochez dans la liste des notifications ce que vous désirez recevoir.



Tous les services seront fermés le lundi 12 octobre pour l'Action de grâce.

Nous sommes disponibles pour vous assister par téléphone, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h sans interruption.

••• Pour toute urgence en travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir
sur votre Ville
VSAD.ca



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel
@Les Augustinois actifs



@VSADofficiel

DERNIER PAIEMENT DES TAXES 2020 : 16 OCTOBRE

Selon votre compte de taxes, la dernière échéance pour le paiement aurait dû être le 28 août. Rappelons que le conseil municipal a reporté l'échéance du 24 avril (2^e échéance) au 16 octobre dû au contexte de la pandémie. C'est donc la date à retenir pour acquitter le dernier versement de votre compte de taxes 2020.

MODES DE PAIEMENT

Nous vous demandons de privilégier les services automatisés offerts par votre institution financière (Internet, téléphone, guichet automatique) ou notre nouveauté, les prélèvements préautorisés. Vous trouverez l'information sur notre site Internet vsad.ca/budget-finances. Pour un paiement par Internet via votre institution, effectuez votre recherche de fournisseur en utilisant le terme « Ville St-Augustin ». Le numéro de référence à inscrire à votre dossier est le numéro de matricule à 18 chiffres indiqué sur votre compte de taxes.

Nous vous rappelons que les chèques ne seront plus acceptés dès 2021.

VOUS ÊTES NOUVEAU PROPRIÉTAIRE ?

Un certain délai existe entre la transaction et la mise à jour du rôle. Puisque le compte de taxes est valide pour l'année entière et attribué à la propriété, il se peut que le compte de taxes soit émis au nom de l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait pas de l'obligation de payer les taxes. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le montant soit payé. Vous pouvez aussi consulter votre compte de taxes sur notre site Internet.

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures procèdera à la fin novembre à la vente aux enchères des propriétés pour lesquelles un solde pour les années antérieures est en souffrance. Les propriétaires concernés ont reçu une lettre informative en août dernier.

Si vous avez reçu une lettre et que vous n'avez toujours pas acquitté vos ar-rérages, nous vous suggérons de communiquer avec le Service de la trésorerie, 418 878-2955 ou tresorerie@vsad.ca, pour une mise à jour de votre solde à payer. À ce stade du processus, les chèques personnels ne sont plus acceptés.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 3 septembre dernier, les membres du comité de Sécurité routière ont été sélectionnés.

Les membres sont :

- M. Yannick LeBrasseur, conseiller district n° 3 et Président;
- M. Jean Simard, conseiller district n° 2, comme remplaçant de M. LeBrasseur;
- M^e Marie-Josée Couture, greffière et directrice du Service juridique et greffe;
- M. Cimon Boily, directeur Service des travaux publics;
- M. Jean-Sébastien Bussière, directeur du Service de l'urbanisme.

La mission de ce comité est d'améliorer la sécurité routière sur le territoire.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX AU PARC DES BERNACHES

Au cours du mois d'octobre aura lieu le remplacement de l'espace de jeux au parc des Bernaches. L'entreprise Tessier Récréo-Parc procèdera à l'installation d'un nouvel espace de jeux pouvant s'adapter aux enfants de 2 à 12 ans. Ce projet représente un investissement de plus de 46 000 \$ prévu au PQI 2020.

Cette aire de jeux, située dans le quartier Les Bocages, se nomme « La grande envolée ». Ce module de jeu contribuera au développement cognitif et psychomoteur des enfants. Les jeunes pourront courir, grimper, sauter, ramper, glisser, améliorer l'équilibre et la coordination et pourront socialiser dans cet espace de jeux.

Le réaménagement de cette aire de jeux, au visuel illustrant des bernaches, est sommairement illustré à droite de ce texte.



Besoin d'un nouveau défi ?

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Afin de bien servir les citoyens, la Ville a besoin de personnel dédié et qualifié.

- Avocat
- Greffier adjoint
- Adjoint administratif
- Technicien en génie civil
- Brigadier scolaire
- Préposé à l'entretien ménager
- Opérateurs journaliers

Service des ressources humaines | rh@vsad.ca

www.VSAD.ca



**Sauveteurs
et Moniteurs
RECHERCHÉS**
Complexe sportif Saint-Augustin-de-Desmaures

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST (CCMSE)

Le nouveau Centre communautaire sera opérationnel au printemps 2021.

Les plans pour la construction du CCMSE ont été approuvés par les membres du conseil. Le permis de construction a été délivré par le Service de l'urbanisme. L'architecture du bâtiment se veut être un rappel de l'œuvre de Jean-Marie Roy avec une touche contemporaine.

La vie sportive, culturelle et communautaire de Saint-Augustin-de-Desmaures bénéficiera de ce nouveau centre. Le CCMSE comprendra six salles polyvalentes,

une palestre et un gymnase double mis à la disposition des citoyens, des associations, des clubs et des organismes augustinois.

Le montage de la structure d'acier devrait être terminé au cours des prochains jours. La construction de la toiture est la prochaine étape. Ensuite, les murs seront construits au cours des prochaines semaines.

Suivez l'évolution du projet via notre site Web au vsad.ca/ccmse.



PARC DES HAUTS-FONDS

Des travaux d'une durée de 4 à 6 semaines sont en cours au parc des Hauts-Fonds et consistent à la restauration de tous les trottoirs et passerelles en bois. Ces passerelles et trottoirs seront construits en bois de pruche naturel. Ce bois est utilisé au parc des Hauts-Fonds car c'est un des conifères qui résiste le mieux aux différentes intempéries (neige, pluie, humidité).

La majorité des sentiers devrait demeurer accessible pendant la durée des travaux, mais selon la progression, il pourrait arriver qu'un sentier soit restreint ou fermé.

Rappelons que la restauration de ces passerelles et trottoirs représente un investissement de 108 000 \$ prévu au PQI de 2020.



PAVAGE 2020

Les travaux de pavage des lots 1 et 2 progressent et devraient se terminer vers la fin octobre. Plusieurs secteurs sur l'ensemble du territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures sont touchés par ces travaux de pavage, la Ville travaille en étroite collaboration avec les entrepreneurs afin de réduire les impacts auprès des résidents, des piétons, des cyclistes et des automobilistes.



PRÉPARATION EN VUE DE LA SAISON HIVERNALE

À l'approche de l'hiver, il est de votre responsabilité, comme citoyens, de renforcer vos installations, d'augmenter la résistance ou de protéger adéquatement tout bien, arbre, clôture ou haie se trouvant sur votre propriété.

Lors des opérations déneigement, suivant le plan établi par la Ville, il est prévu que la neige soit soufflée sur les terrains avoisinants lorsque la configuration du terrain le permet. En effet, nous vous rappelons que la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités de projeter la neige qui recouvre la voie publique sur les terrains privés contigus. La Ville agit avec prudence et diligence à cet égard et elle ne peut pas être tenue responsable des bris si elle n'a commis ni faute ni négligence.

Le Service des travaux publics vous informe qu'il débutera le balayage automnal des rues au cours des prochains jours. Cette opération a pour but de garder les rues et les puisards de rue propres et exempts de feuilles d'arbres. Nous demandons aux citoyens d'éviter de pousser leurs feuilles dans la rue, mais plutôt de les ramasser et les mettre dans les sacs prévus à cet effet lors de la collecte de résidus verts qui se tiendra jusqu'au 12 novembre 2020, ou bien de feuillicycler.

EMPRISE

Au cours des prochaines semaines, les employés du Service des travaux publics procéderont à l'installation des balises à neige. Entre la mi-octobre et la fin novembre, ces balises seront installées dans l'emprise de la Ville à environ 30 centimètres de la chaîne de rue.

L'emprise de la rue ne se restreint pas aux limites de celle-ci, généralement, une bande de terrain située entre la chaussée et votre terrain est propriété de la Ville. La Ville tolère certains biens ou infrastructures installés dans cette emprise. Toutefois, elle ne se tient pas responsable de l'entretien ou des réparations de ceux-ci. De plus, la Ville peut, sans préavis, intervenir à l'intérieur de sa propriété. C'est pourquoi cette dernière vous invite à limiter l'aménagement paysager ou toute installation dans cette portion de terrain.

BALISAGE

Balisez vos sentiers et chemins piétonniers sur votre propriété. Il est important de bien signaler la présence des arbustes protégés ainsi que les boîtes aux lettres, les bordures décoratives et tout autre élément nécessitant une attention particulière surtout à l'endroit où les déneigeurs risquent de déposer la neige.

ARBRES ET ARBUSTES

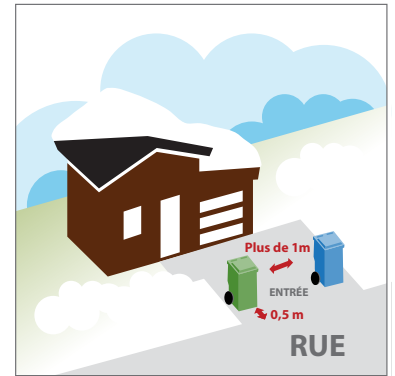
Protégez vos arbres et arbustes, car ils pourraient être endommagés par le froid, l'accumulation de neige, le verglas, les rongeurs et les opérations déneigement. Au besoin, utilisez des tuteurs, attachez les branches, entourez l'arbuste de jute ou d'une toile géotextile et installez une clôture à neige.



BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES (RÉCUPÉRATION ET ORDURES)

Sortez votre bac avant 7 h le matin même. Il faut le mettre, idéalement, à gauche de votre entrée (lorsqu'on est face à la maison) à une distance d'un mètre du bord de la rue afin de faciliter le déneigement.

S'il y a plus d'un bac, assurez-vous de laisser environ 1 mètre de distance entre eux.

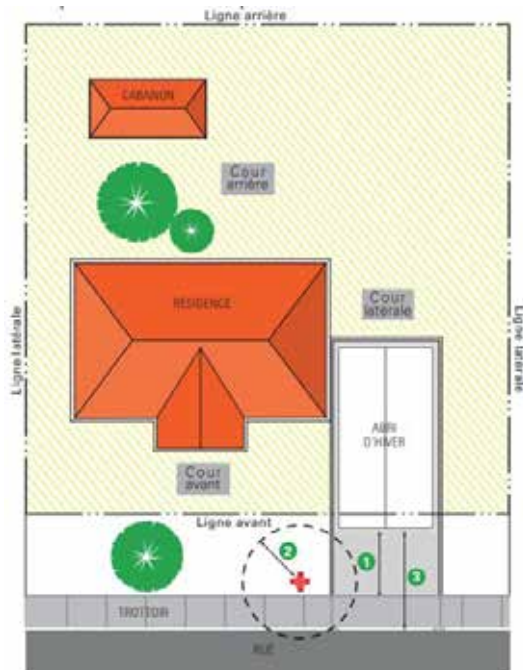


ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

L'installation est permise seulement du 15 octobre au 1^{er} mai de l'année suivante.

1. Il doit être situé à au moins 1,5 m d'un trottoir, d'un fossé ou d'une canalisation;
2. L'abri d'hiver doit être situé au moins à 1,5 m d'une borne-fontaine;
3. Il doit être au moins à 2 m d'une voie de circulation;
4. Celui-ci ne doit pas excéder 3 m en hauteur.

Assurez-vous de laisser votre adresse civique visible pour les services d'urgence.



ÉQUIPEMENTS DE BALLON-PANIER ET DE HOCKEY

Pour des raisons de sécurité, en période hivernale, aucun équipement de ballon-panier ou de hockey ne devraient se trouver sur la voie publique et sur l'emprise de rue. Aucune réclamation pour remplacement de ces équipements ne sera acceptée.



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

La Semaine de la prévention des incendies 2020 aura lieu du 4 au 10 octobre, sous le thème « Le premier responsable c'est toi ! »



Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, nous reculons l'heure

Il est recommandé de changer la batterie des avertisseurs de fumée à chaque changement d'heure. Si votre avertisseur a plus de 10 ans, il est de votre responsabilité de le remplacer le plus rapidement possible.

CALENDRIER ANNUEL : CONCOURS PHOTO

Vous aviez jusqu'au 30 septembre pour envoyer vos photos pour participer au concours et ainsi courir la chance que votre photographie fasse partie du calendrier 2021. Le début du vote via notre page Facebook @VSADofficiel, se tiendra du 1^{er} au 15 octobre. Les gagnants seront annoncés le 29 octobre prochain.



FEUILLYCLAGE

Saviez-vous que les feuilles déchiquetées fournissent à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils ont besoin et servent de protection pour traverser l'hiver ? De plus, le feuillicyclage permet aussi de diminuer :

- les coûts municipaux liés à la collecte de feuilles, au compostage et à l'incinération;
- la consommation de sacs de plastique;
- le nombre de camions sur la route, donc les gaz à effet de serre.

COMMENT FEUILLYCLER ?

- Passez la tondeuse sur les feuilles sèches, dès qu'elles commencent à tomber.
- Tondez les feuilles fréquemment. Si trop de feuilles s'accumulent sur votre terrain, cela pourrait endommager votre gazon.
- Réduisez la hauteur des dernières tontes de pelouse à 5 cm.
- Utilisez idéalement une tondeuse-décheteteuse.
- Déposez vos feuilles déchiquetées sur vos plates-bandes et votre potager en période de dormance, elles servent de protection hivernale.

ATTENTION

Ne pas faire de feuillicyclage si les feuilles ont des tâches goudronneuses. Citoyens riverains, les feuilles mortes ne doivent pas se retrouver dans les cours d'eau. Pensez au feuillicyclage ou ramassez-les et mettre à la collecte de feuilles. C'est mieux pour la santé de nos cours d'eau.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



OCTOBRE

| L | M | M | J | V |
|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

NOVEMBRE

| L | M | M | J | V |
|----|----|----|----|----|
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 30 | | | | |

Ordures Recyclage

BIMENSUEL

Les ordures seront ramassées toutes les 2 semaines à compter du 5 octobre.

La collecte de branches se fait dans la collecte d'ordures régulières en ballots ou dans des sacs noirs.

Recyclage

Collecte toutes les semaines, toute l'année.

Résidus verts

Du 5 octobre au 12 novembre.

Sacs oranges, transparents ou en papiers obligatoires pour les distinguer des ordures lors de la collecte et au site de compostage.

Encombrants

Dernière collecte de l'année : mardi 6 octobre.

Inscription obligatoire par téléphone au 418 878-2955 poste 5406 ou sur notre site Internet dans la section *Nous joindre* avant le lundi le 5 octobre midi.

Écocentres

OUVERTS TOUS LES JOURS ET 3 SOIRS/SEMAINE

| | |
|-------------------|-------------|
| Lundi / Mardi | 12 h à 17 h |
| Mercredi | 12 h à 21 h |
| Jeudi / Vendredi | 9 h à 21 h |
| Samedi / Dimanche | 8 h à 17 h |

REMPACEMENT DE FRÊNES MALADES

Comme l'année dernière, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a mandaté un entrepreneur afin de continuer à remplacer les frênes malades ou en déperdition, touchés par l'Agrile du frêne. Les 23 arbres qui seront remplacés vers la mi-octobre, ont déjà été marqués par nos équipes. La Ville procèdera graduellement à remplacer les autres frênes malades sur son territoire.

Plusieurs frênes situés sur le territoire de la Ville sont touchés par l'Agrile du frêne, comme partout en Amérique du Nord. Cet insecte détruit des millions d'arbres dans les zones forestières et urbaines du Canada.



Comme vous le savez, l'Agrile du frêne est une espèce d'insectes coléoptères, dont le stade adulte se caractérise par une coloration vert métallique et elle est originaire d'Asie et de Russie orientale. Aucun prédateur naturel nord-américain, comme le pic-bois, les autres insectes ou les parasites, n'a encore pu ralentir la propagation de l'Agrile du frêne ou l'empêcher de détruire les arbres. Les administrations municipales ont la responsabilité d'abattre les arbres morts sur ses propriétés. C'est pourquoi la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a décidé qu'elle coupait et remplaçait ces frênes mourants par des érables au

cours des prochaines semaines, soit au moment où l'Agrile n'est pas en activité et où les risques de propagation sont moindres.

L'essence d'érable choisie est Acer Freemanii « Autumn Polaze » qui est un croisement entre l'érable rouge et l'érable argenté. C'est un arbre au port élancé dont le feuillage est vert foncé en été et il passe du rouge à l'orange en automne. Ils s'adaptent bien au climat et condition de sol et il croît rapidement. À la plantation, ces arbres seront de moyenne envergure.

Les arbres à remplacer principalement cet automne, car malades ou en déperdition, sont :

- 16 sur la rue Jean-Juneau entre la route 138 et la rue du Charron;
- 5 sur la rue de l'Hêtrière;
- 2 sur la route 138 près de l'autoroute 40.

Pour plus d'information ou pour des recommandations sur la façon d'intervenir auprès des arbres affectés de votre propriété, consultez le site Internet au <https://vsad.ca/citoyens/environnement> ou vous pouvez appeler au 418 878-2955, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h sans interruption.

CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'USINE DE BIOMÉTHANISATION EST COMPLÉTÉE À 40%

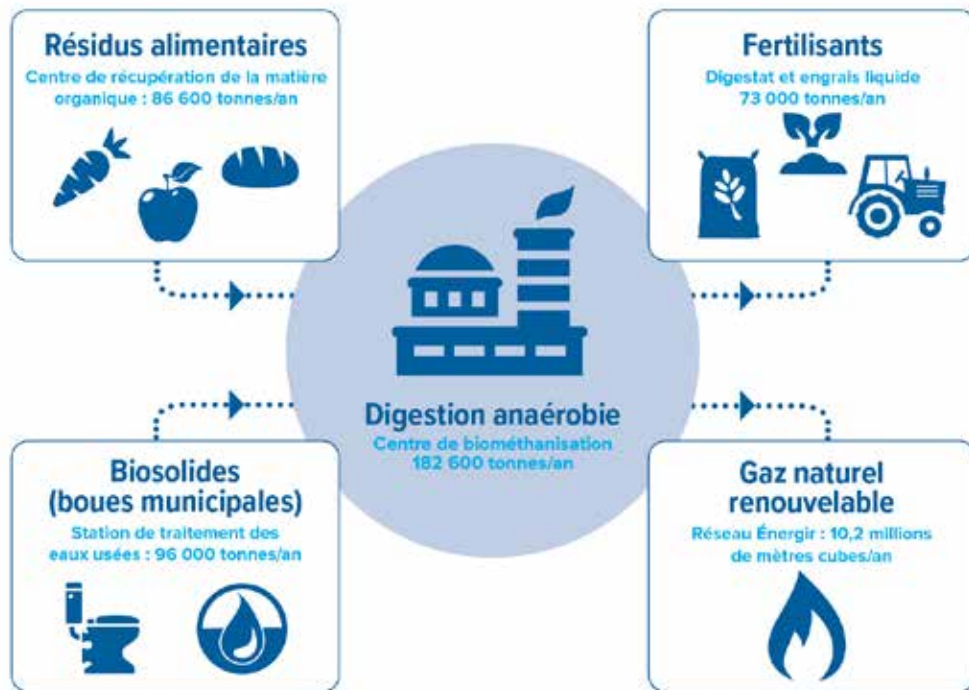
Malgré l'arrêt du chantier au printemps dernier en raison de la Covid-19, l'usine sera en fonction comme prévu en 2022. Cette usine permettra de traiter les :

- résidus alimentaires
- biosolides (matières provenant de la station d'épuration des eaux usées)

COMMENT FONCTIONNE LA BIOMÉTHANISATION ?

La **biométhanisation** est un processus de décomposition biologique contrôlé qui se déroule sans oxygène. Ce processus génère du biogaz ou gaz naturel renouvelable (GNR) convertible en énergie et un produit solide valorisable appelé digestat. Très liquide, le digestat sera déshydraté pour atteindre une consistance qui pourrait ressembler à une terre granuleuse humide. Le liquide extrait sera traité afin de produire du sulfate d'ammonium renouvelable, un engrais azoté très prisé dans le secteur agricole.

Comment fonctionne la biométhanisation?



UN DÉLAI... POUR LE BLIZZARD MIDGET AAA

D'entrée de jeu, encore un merci sincère à la VSAD pour cette opportunité. Dans notre dernière communication, nous vous annoncions un début de saison régulière le 12 septembre dernier. Et bien, nous avons été mis en échec par la pandémie.

Nombre de sujets pourront être proposés cette année afin de mieux connaître notre organisation et son histoire. Mais on se garde une petite gêne en ce moment car nous sommes, disons, un peu devant le néant. Nos joueurs et entraîneurs sont impatients de débiter la saison afin de tenter de se mériter les grands honneurs dans le circuit Lévesque. Alors laissez-nous vous présenter notre alignement.

Le Blizzard comptera sur le retour de 7 vétérans dont les attaquants de 17 ans Julien Béland, Jérémy Ste-Marie, Alexandre Lamarre et le défenseur Guillaume Nadeau ainsi que ceux de 16 ans avec le gardien Jérémy Louchard, le défenseur Étienne Tremblay-Mathieu et l'attaquant Charles-Antoine Beauregard. Se grefferont aussi 10 recrues pour compléter la formation, soit les attaquants de 16 ans Samuel Dumont et Thomas Auger ainsi que le défenseur Mathieu Martel. De plus, 10 nouveaux joueurs de 15 ans compléteront la formation avec le gardien Alexandre Lauzier, les défenseurs Natan Grenier, Mathieu Boucher, Olivier Théberge, Alexis Jacques ainsi que les attaquants Maël Lavigne, Tommy Montreuil, Alex Mercier, Mathys Lapointe et Emmanuel Vermette. L'entraîneur-chef Frédéric Parent comptera donc sur une formation très jeune pour cette saison avec 2 gardiens, 7 défenseurs et 11 attaquants. « Effectivement que nous aurons une formation très jeune mais aussi avec beaucoup de profondeur et nous sommes convaincus que nos recrues sauront chauffer nos vétérans et rendre notre formation meilleure. Ce sera un long mais très plaisant

processus afin de donner de la maturité à notre équipe et nous désirons que nos vétérans assument leur leadership. On a vraiment hâte de débiter la saison et de travailler avec cette équipe » mentionne coach Parent qui en sera à sa 3^e saison à la tête de la formation du Séminaire Saint-François et qui retrouvera aussi ses adjoints de la dernière saison Éric Lavigne, Jean-François Savage et François D'Amours.

SI TOUT VA BIEN...

Le Blizzard du Séminaire Saint-François entamera ainsi sa 45^e saison ce vendredi 16 octobre prochain dès 19 h au Complexe sportif multifonctionnel de Saint-Augustin-de-Desmaures face aux Cantonniers de Magog. Comme vous savez, ce sera un début de saison fort différent de ceux des 44 dernières années. Une cérémonie toute spéciale sera prévue afin de souligner cette 20^e saison sous les couleurs du Blizzard. L'horaire des parties se retrouve sur le site Web du Blizzard au <https://blizzard.liguemidgetaaa.ca/>. Vous pouvez communiquer avec nous en tout temps : Blizzardmidgetaaa@ss-f.com

Re-Bonne saison !

Alain Parenteau
Gouverneur
Blizzard Midget AAA



Programmation
automne 2020
nous y voilà !

50 ANS ET +
DU 22 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE

ACTIVITÉS PONCTUELLES GRATUITES
INSCRIPTION ET INFORMATION
par téléphone au 418 878-5473 poste 1115, selon la date établie

Séance de viactive
Exercices de mise en forme avec chaise spécialement conçue pour les 50 ans et plus.
Le jeudi 1^{er} octobre à 10 h 30, à la salle Jobin de l'hôtel de ville. **REPORTÉ**
23 personnes maximum, inscription dès maintenant

Groupe de conversation anglaise
Tables de discussion en anglais dirigé par des bénévoles expérimentés.
Le jeudi 15 octobre de 10 h à 12 h
ACTIVITÉ VIRTUELLE, inscription dès le 1^{er} octobre

Cours de danse en ligne Country
Cours de danse en ligne sur musique country pour adultes.
Le jeudi 29 octobre de 10 h 30 à 12 h, à la salle Jobin de l'hôtel de ville. **REPORTÉ**
24 personnes maximum, inscription dès le 15 octobre

ACTIVITÉ RÉGULIÈRE GRATUITE
INSCRIPTION la veille de l'activité par téléphone au 418 878-5473 poste 1115

Mardi social
Période de socialisation pour discuter de sujets vous intéressent et rencontrer de nouvelles personnes.
ANNULÉ

Complexe sportif multifonctionnel - Local 221
Les mardis 22 septembre, 6 et 20 octobre de 9 h à 11 h

MAISON OMER-JUNEAU
L'établissement demeure fermé jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les mesures connues et recommandées par la Santé publique seront mises en place et respectées par tous.

Abonnez-vous à la page Facebook
Les Augustinois actifs pour rester informé.
Consultez le VSAD.ca

Programmation
automne 2020
nous y voilà !

CULTURE
DU 22 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE

ACTIVITÉS GRATUITES
INSCRIPTION ET INFORMATION
En personne et par téléphone sur les heures d'ouverture de la bibliothèque Alain-Grandbois au 418 878-5473, selon la date établie

Conférence voyage sur le Vietnam
Le mercredi 30 septembre à 10 h à la salle Jobin de l'hôtel de ville. **REPORTÉ**
24 personnes maximum, possibilité de virtuel si plus de 24 personnes, inscription dès maintenant

Atelier artistique pour adulte :
Dessin d'observation, pastel sec
Le mardi 20 octobre de 10 h 30 à 12 h, au centre Delphis-Marois. **REPORTÉ**
10 personnes maximum, inscription dès le 6 octobre

Heure du conte en pyjama pour les 0-5 ans
Le vendredi 23 octobre à 18 h 30
ACTIVITÉ VIRTUELLE, inscription dès le 9 octobre

Spectacle d'Halloween pour enfants
« La sorcière Pirouline et les bottes ensorcelées »
Le dimanche 25 octobre à 14 h
ACTIVITÉ VIRTUELLE, inscription dès le 11 octobre

Conférence « L'herboristerie un outil précieux »
Le mercredi 28 octobre à 10 h
ACTIVITÉ VIRTUELLE, inscription dès le 14 octobre

Toutes les mesures connues et recommandées par la Santé publique seront mises en place et respectées par tous.

Abonnez-vous à la page Facebook
Les Augustinois actifs pour rester informé.
Consultez le VSAD.ca

RETOUR SUR L'AVANT-NUIT

Le 27 août dernier, la VSAD a présenté l'Avant-Nuit, un parcours festif au parc Riverain. Un événement adapté aux mesures de la Santé publique qui a généré du plaisir, des sourires et des moments inoubliables en cet été unique et particulier. Bravo à toute l'équipe du SLCVC qui a conçu et réalisé cet événement en un court délai, pour le bonheur des citoyens.



LOISIRS AUTOMNE 2020

DES ACTIVITÉS POUR TOUS
ET POUR TOUS LES GOÛTS!



KÉNO

Début des inscriptions en ligne :
AUTOMNE le 28 septembre à 8 h



ACTIVITÉ ARTISTIQUE

Peinture à l'huile et acrylique*

MUSIQUE

Batterie
Chant
Guitare*
Piano*
Ukulélé*

BIEN-ÊTRE

Qi Gong
Tai-chi-chuan
Yoga (thèmes choisis)
Yoga et zen
Hatha yoga
Yogalates

SPORT

Escrime (débutant et intermédiaire)

DES LOISIRS DE QUALITÉ AVEC KÉNO

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a confié la gestion des activités de loisirs à Kéno. La programmation des loisirs est disponible en ligne seulement. Pour consulter la programmation et les modalités d'inscription, rendez-vous au vsad.ca/loisirs.

* Cours disponible en vidéoconférence

** Cours offert uniquement en vidéoconférence

ATELIERS PARENTS-ENFANTS**

Je me garde seul
La fratrie, une histoire de cœur nouveauté

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 50+

100% Souplesse
Abdos, fesses, cuisses nouveauté
Conditionnement sur musique
Pilates
Stretching et tonus

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

Un nouveau collaborateur et une
nouvelle offre de cours!

Bootcamp
Circuit cardio-muscu
HIIT
Stretch-Fit
Stretching et tonus douceur

Du lundi au vendredi, entre 8h et 17h

info@campkeno.com

vsad.ca/loisirs

t 418 872-9949

f 418 872-1239

LA PIAZZETTA DE L'HÉTRIÈRE PRÉSENTE

LA JOURNÉE GENEROSA

Au soutien de la Fondation Kéno,
pour offrir des camps aux enfants
Le 21 octobre 2020
Livraison · Pour emporter
Midi · Soir
Réservations avant le 16 octobre
(418) 204-0565

PIAZZETTA

COMPLEXE SPORTIF SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

HORAIRE DES ACTIVITÉS LIBRES

Les activités libres à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont **gratuites!**

- BAINS LIBRES •
- PATINAGE LIBRE •
- PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE •
- HOCKEY LIBRE FAMILIAL •

Pour connaître les horaires, consultez le :

VSAD.ca

Suivez-nous sur Facebook Les Augustinois actifs